

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

**PROJET DE PLATEFORME INTEGREE POUR LA SECURITE DE L'EAU AU NIGER
(PISEN)**

UNITE DE GESTION DU PROJET



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/MEHA/PISEN/2026 RELATIF A LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA COLLECTE D'IMAGES, PHOTOS, LA PRODUCTION ET LA REALISATION DE MINI VIDEOS SUR LES ACTIVITES DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (GDT) PISEN (ACTIVITES 2026).

N° de Crédit IDA/Portion A : 6990-NE

N° de Crédit IDA/Portion B : 6991-NE

N° de référence : NE-PISEN-511874-CS-CQS

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Plateforme Intégrée pour la Sécurité de l'Eau au Niger (PISEN). Il est prévu qu'une partie du montant de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la collecte d'images, photos, la production et la réalisation de mini vidéos sur les activités de la Gestion Durable des Terres (GDT) PISEN (activités 2026).
2. **Les services de consultant (« les Services ») consistent à :**
 - Collecter des images et des photos sur les activités GDT réalisées
 - Constituer une banque d'images
 - Constituer un album photos
 - Conduire des interviews avec les différents acteurs de la GDT (services techniques, responsables des communes et ONG de mise en œuvre)
 - Recueillir les avis et les appréciations des populations bénéficiaires sur l'impact des activités de la GDT sur leur vécu quotidien réaliser les études architecturales et techniques nécessaires à la construction du Laboratoire National de Qualité de l'Eau.

(Voir les TDRs ci-joints pour les détails via le lien :

https://drive.google.com/file/d/1aMutGsK1AJRELVqJ886uwmRRKVW8z5S8/view?usp=drive_link

L'Unité de Gestion du projet Plateforme Intégrée pour la Sécurité de l'Eau au Niger (PISEN) invite les firmes consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Il est rappelé aux Consultants intéressés, qu'ils doivent fournir :

- Une présentation de leurs Cabinets/bureaux d'études sur leurs capacités techniques et managériales ;
- Des informations montrant qu'ils sont qualifiés dans le domaine de la mission (expériences générales et spécifiques) accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution et/ou extraits des contrats de marchés (page de garde et de signature).

Le Consultant devra notamment :

- ✓ Être une agence légalement constituée et spécialisée dans la réalisation de produits de communication audio-visuelle, de photos, et d'infographies.
 - ✓ Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la production audiovisuelle, de documentaires, et de récits captivants sur les cas de réussites des projets de développement s'adressant au grand public en général et à des audiences spécifiques.
 - ✓ Avoir produit au moins deux films documentaires similaires pour des projets financés par la Banque mondiale ou d'autres partenaires de développement (attestations de bonne exécution faisant foi).
 - ✓ Avoir la capacité à travailler dans des environnements multiculturels et à respecter les délais stricts.
3. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.16 et 3.17 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" de Juillet 2016 révisé en Novembre 2017, en Août 2018, en Novembre 2020, en Septembre 2023, en Février 2025 puis en Septembre 2025 ("Règlement de Passation des Marchés") relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
 4. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode : Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrite dans les Directives "Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant" de Juillet 2016 révisé en Novembre 2017, en Août 2018, en Novembre 2020, en Septembre 2023, en Février 2025 puis en Septembre 2025 ("Règlement de Passation des Marchés").
 5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 (heure de Niamey - Niger).
 6. Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique, au plus tard le **lundi 21 septembre 2026 à 16 h 00 (heure de Niamey - Niger)**.

Unité de Gestion du Programme plateforme Intégrée pour la Sécurité de l'Eau au Niger

Quartier Bobiel, Boulevard Muhammad Buhari-Niamey, Niger.

A 150 mètres de la Station d'essence RPS en allant vers BEDIR

À l'attention de : Monsieur ZIBO ZAKARA, Coordonnateur National.

BP : 11 966

Niamey - Niger

Tél : +227 96 96 11 02 / 96 98 11 32

E-mail : aichatouassouman86@gmail.com, copie à : anarzakarrah@gmail.com, ou hamado.moumouni@gmail.com ou zakarazibo@gmail.com

NB : Si des dossiers de manifestation d'intérêt sont transmis par voie électronique et qu'un accusé de réception n'est pas envoyé dans les 24 heures ouvrables après leur transmission, le consultant est tenu de relancer toutes les adresses électroniques mentionnées ci-dessus pour vérification.

Le Coordonnateur National